“Il vit d’escroquerie, c’est un choix de vie, assumé, de vivre du côté de cette barre”.

15/11/2012 à 12h21

Hier après-midi, Catherine Lanza-Perret, vice-procureur de Bourgoin-Jallieu, a réclamé un an ferme à l’encontre de Hichem Belghazi, 31 ans, poursuivi avec son complice pour de multiples contrefaçons et falsifications de chèques.

L’homme, évoluant entre Bourgoin-Jallieu, Lyon et Saint-Etienne, est un habitué des tribunaux. **Il a déjà été condamné à quatre ans dont deux ferme pour une affaire semblable dans les faits mais bien plus conséquente quant au nombre de victimes**. Et c’est par ailleurs détenu, dans le cadre d’une autre affaire, qu’il a été présenté, sous escorte, hier à la barre du tribunal de Bourgoin-Jallieu. […]

Reste que certaines victimes des vols de chèque déclarent qu’elles ont été séduites par Belghazi, avant d’être dépouillée. […]

[…] Au final, **Hichem Belghazi** a écopé d’un an ferme, le tribunal prononça la confusion de cette peine avec la précédente. Son complice, **Brahim Chaieb**, écope de six mois ferme.

Le Dauphiné libéré

(Merci à Natacha3)